

# LE Journal du SMICTOM

Devenons des  
consom'acteurs  
et trions plus!



JOURNAL D'INFORMATION ÉDITÉ PAR LE SMICTOM DU CHINOIS

N° 57  
ÉTÉ 2021



02 **ÉDITO**  
Philippe MASSARD  
Président du SMICTOM  
du Chinois

**INTRODUCTION DE...**  
Mme DEGRAVE sur  
les déchèteries

03 **POINT SUR...**  
le projet des déchèteries  
de demain

04 **DOSSIER SUR...**  
06 Les déchèteries  
d'aujourd'hui

07 **MÉMO DE TRI**  
..... À DÉTACHER ET CONSERVER

09 **ABÉCÉDAIRE**  
des déchets

11 **FOCUS SUR...**  
La benne « Tout venant »

12 **LES DÉCHÈTERIES  
EN CHIFFRE**

14 **APPEL  
À VOLONTAIRES**  
Compostage collectif

**DISTRIBUTIONS  
DE COMPOSTEURS**

15 **CAMPAGNE  
DE RÉCUPÉRATION**  
des pneus de véhicules  
légers

16 **COLLECTE**  
Reports de collecte pour  
les prochains fériés 2021

 **À TOI DE JOUER!**

[www.smictom.com](http://www.smictom.com)



## ÉDITO



### Philippe MASSARD,

*Président  
du SMICTOM  
du Chinonais*

#### **Les déchèteries de demain**

Nous sommes tous très impatients de pouvoir profiter de nouveaux services dans les déchèteries de demain et nous mettons tout en œuvre pour qu'elles sortent de terre au plus vite. Catherine DEGRAVE vous en dit plus dans son introduction sur le projet des nouvelles déchèteries et vous trouverez les informations dans le dossier dédié en page 3 du journal.

#### **Les déchèteries actuelles**

Aujourd'hui, les déchèteries restent fonctionnelles et permettent de récupérer les principaux flux de déchets recyclables. Vous trouverez également un dossier sur chacun d'eux dans les pages 4 à 6. Comme dans tout site de ce type il y a des règles et des consignes que je souhaite vous rappeler afin de garder un service optimal :

- **Consignes COVID** à appliquer même dans une enceinte non couverte : respect de la distanciation physique d'1m minimum, port du masque obligatoire, prêt du matériel de nettoyage proscrit ;
- **Limitation de volume** : les apports sont limités par type de déchet et par jour à 1m<sup>3</sup>, sauf pour les déchets verts qui sont acceptés jusqu'à 2m<sup>3</sup>/jour ;
- **Respect des consignes de tri** : chaque benne a ses propres consignes et contraintes qu'il est important de respecter afin de limiter le taux de refus de la benne et ainsi empêcher une décote du repreneur ou même un refus strict de sa reprise ;  
Comme pour le tri dans les sacs jaunes, les erreurs coûtent cher, à nous tous usagers.

**En cas de doute l'agent d'accueil de la déchèterie est là pour vous renseigner.**

- **Interdiction de jeter en sac dans les bennes** : il est essentiel pour chacun de voir et savoir ce qu'il y a dans la benne. Même pour la benne tout-venant, car nous ne pouvons justement plus tout y jeter comme vous le verrez en page 11.

#### **Quelques chiffres sur nos déchèteries**

Il nous a semblé important de détailler en toute transparence les postes de dépenses pour le fonctionnement de nos 11 déchèteries et également vous montrer que les seules recettes perçues par la revente de matériaux ne couvrent que 4 % des dépenses.

Les contributions des Communautés de Communes et donc des usagers, sont essentielles.

Collecter, trier et éliminer un déchet coûte très cher et coûtera de plus en plus cher.

#### **La récupération exceptionnelle des pneus**

Nous vous proposons une campagne de récupération des pneus pour répondre à une forte demande qui ne peut pour l'instant être satisfaite par nos déchèteries actuelles.

En cas de succès, cette opération pourrait être réitérée dans les prochains mois.



## INTRODUCTION DE...

### Mme DEGRAVE

*1<sup>ère</sup> Vice-présidente du SMICTOM  
en charge des déchèteries*

Aujourd'hui, différents indicateurs nous alertent sur l'état déperissant de notre environnement.

Nous ne pouvons plus enfouir de déchets, matériaux pour lesquels un second usage est possible, un recyclage prévu.

Aussi, comme nous l'avons déjà annoncé, ce mandat au SMICTOM sera celui de la reconstruction, de l'agrandissement, de la rénovation de nos 11 déchèteries.

En effet, nos plateformes ne permettent plus de répondre correctement aux besoins des usagers, nous devons proposer une meilleure valorisation des déchets et l'amélioration du tri par la mise en place de plus nombreuses filières.

C'est ce que nous ferons avec les déchèteries de nouvelle génération qui vous accueilleront :

- une circulation plus fluide.
- davantage de déchets acceptés, valorisés.
- collecter tout ce qui peut être destiné au réemploi.

Cet accueil optimisé contribuera à lutter également contre les dépôts sauvages car certains déchets ne trouvent pas leur place actuellement dans nos déchèteries.

Un bon exemple : les pneus !

Il est inacceptable de les retrouver dans les chemins ou les sous-bois, aussi, durant ce mois de juin nous vous proposons de venir les déposer gratuitement selon le calendrier que vous découvrirez en page 15.

L'aspect financier est l'autre bonne raison de trier pour valoriser nos déchets.

Tout déchet déposé dans une mauvaise benne provoque le déclassement de cette dernière et c'est alors un surcoût de traitement.

Nous savons que la hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) sur les déchets enfouis sera très lourde dans les années à venir, nous en subissons déjà les effets.

Aussi l'amélioration du tri réalisé par les usagers en déchèterie contribuera à la réduction des volumes de déchets enfouis, et permettra ainsi de limiter les effets de la TGAP.

**Le SMICTOM s'engage avec la programmation des travaux dans les déchèteries vers des démarches plus respectueuses de l'environnement, plus vertueuses financièrement, nous comptons sur vous pour nous y accompagner.**



# POINT SUR...

## LE PROJET DES DÉCHÈTERIES DE DEMAIN

### Lors du précédent mandat : les déchèteries, un projet retardé

Nous vous avons déjà parlé d'un projet pour les déchèteries du SMICTOM lors du précédent mandat, mais la préparation et la mise en place des bacs ont mobilisé notre équipe pendant presque 3 ans.

### Durant ce mandat : la réhabilitation des déchèteries est l'une des priorités

Aujourd'hui, nous reprenons le travail déjà effectué comme base pour trouver les meilleures solutions pour l'évolution des besoins et obligations en déchèterie. L'objectif est de proposer un service complet qui alliera au maximum, réemploi et récupération, tri et recyclage, en optimisant les flux actuels et en intégrant

de nouveaux flux tous aussi indispensables.

L'obsolescence des déchèteries actuelles est évidente, pourtant après avoir visité de nombreuses déchèteries récentes, il est important de prendre le temps de concevoir des sites pleinement adaptés aux attentes des usagers et aux contraintes techniques et réglementaires.

Il est donc intéressant de s'inspirer de l'expérience des autres collectivités.

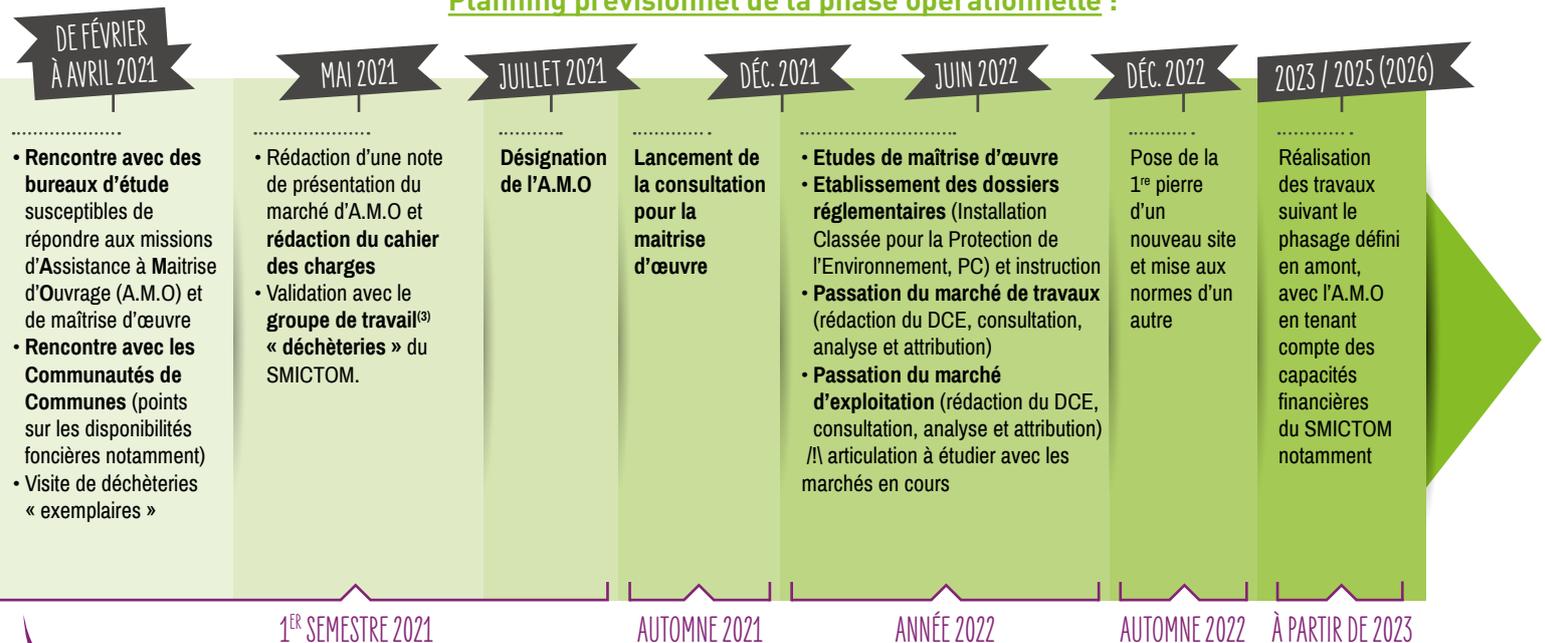
### Point sur le détail du projet

A ce stade, il a été décidé de mettre les déchèteries dites « satellites » ou « complémentaires » aux normes, les autres seront agrandies ou entièrement reconstruites sur un autre site.

MISES AUX NORMES	RÉHABILITATIONS AVEC EXTENSION	NOUVEAUX SITES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle d'accès</li> <li>• Mise au normes ICPE<sup>(1)</sup> et ADEME<sup>(2)</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Re-construction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle d'accès</li> <li>• Quais</li> <li>• Voirie</li> <li>• Plateforme déchets verts</li> </ul>
<p><b>4 déchèteries (satellites):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ports-sur-Vienne</li> <li>• Rivarennnes</li> <li>• La Roche-Chermault</li> <li>• Saché</li> </ul>	<p><b>2 déchèteries :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chinon</li> <li>• Noyant de Touraine</li> </ul>	<p><b>2 déchèteries :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinq-Mars-la-Pile</li> <li>• Richelieu</li> </ul>
		<p><b>3 déchèteries :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Azay-le-Rideau</li> <li>• L'Île Bouchard</li> <li>• Savigny-en-Véron</li> </ul>

<sup>(1)</sup>Installation Classée pour la Protection de l'Environnement <sup>(2)</sup>Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

### Planning prévisionnel de la phase opérationnelle :



Ce planning sera ajusté au fur et à mesure. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée du projet !

### <sup>(3)</sup>Un groupe de travail pour bâtir le projet :

8 élus du SMICTOM, issus de l'ensemble du territoire, ont été mandatés pour constituer un groupe de travail, piloté par la Vice-Présidente Catherine DEGRAVE, en charge des déchèteries. La mission est de bâtir le projet, avec l'appui des services et des futures prestataires (Bureaux d'études, entreprise de travaux, ...). Il préparera aussi en amont les propositions qui seront soumises à l'ensemble des délégués du SMICTOM.

# EN ATTENDANT FAISONS UN POINT SUR LES

## DÉCHETS VERTS

Tontes, feuilles, fleurs, tailles, branchages (Ø inf. à 15 cm), etc.

### MA 2<sup>e</sup> VIE ► Compostage (valorisation organique)

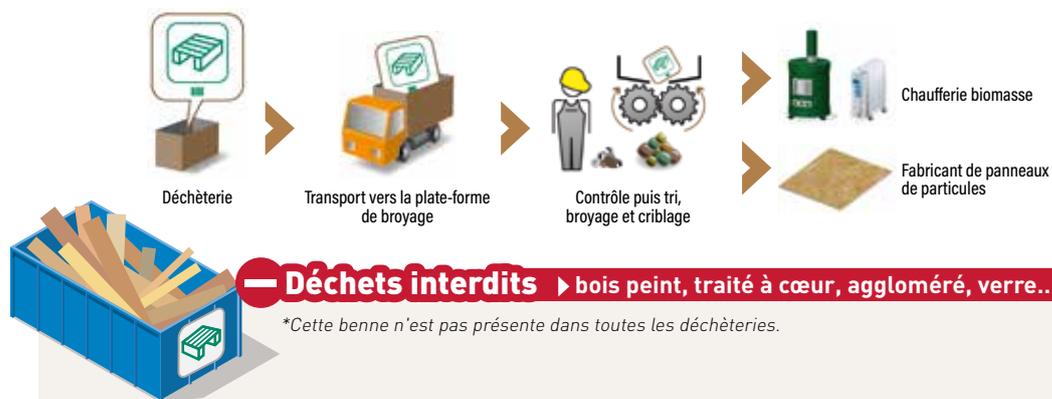


**— Déchets interdits ► pots et sacs en plastique, souches...**

## BOIS\*

Cagettes, palettes, chutes de menuiserie (*bois brut uniquement*)

### MA 2<sup>e</sup> VIE ► Production de panneau de particules



**— Déchets interdits ► bois peint, traité à cœur, aggloméré, verre...**

*\*Cette benne n'est pas présente dans toutes les déchèteries.*

## CARTONS

Cartons propres, vides et aplatis

### MA 2<sup>e</sup> VIE ► Recyclage



**— Déchets interdits ► polystyrène, plastiques, papiers...**



# LES AMÉLIORATIONS DÉCHÈTERIES D'AUJOURD'HUI

## FERRAILLES

Tous types de métaux

MA 2<sup>e</sup> VIE ► Recyclage



**— Déchets interdits** ► électroménager, bouteilles de gaz\*...

\*Adressez-vous aux distributeurs.

## GRAVATS INERTES

Béton (non ferrillé), carrelage, céramique, briques, tuiles, ardoises, pierres et cailloux, etc.

MA 2<sup>e</sup> VIE ► Réaménagement de carrières



**— Déchets interdits** ► amiante, bitume/goudron, ciment, plâtre, ferrailles...\*

Certains déchets ne sont pas acceptés en déchèterie.  
\*Adressez-vous aux sociétés spécialisées que vous trouverez sur [www.portaildesdechetsenregioncentre.fr](http://www.portaildesdechetsenregioncentre.fr).

## TOUT-VENANT

► Dossier page 11

Retrouvez toutes les consignes sur

[www.smictom.com](http://www.smictom.com)



Retrouvez également les prestataires des déchets non collectés en déchèterie sur <http://www.portaildesdechetsenregioncentre.fr/>

Présentation de la carte  
d'accès obligatoire

Volume limité par jour  
et par catégorie de déchets

Consignes COVID en vigueur  
(port du masque et distanciation  
d'1 mètre)

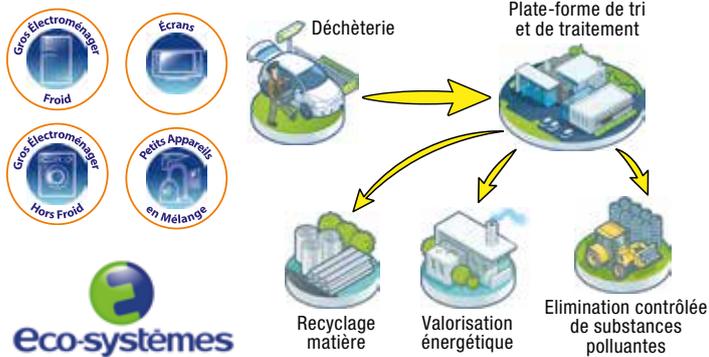


# EN DÉCHÈTERIE, JE TRIE AUSSI... DES DÉCHETS PLUS SPÉCIFIQUES!

## LES D.E.E.E

### (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)... une seconde vie possible

Ces déchets ne sont récupérés que sur certains sites - voir page 08



La **poubelle barrée** est présente sur ce type d'appareils. Elle signifie que votre appareil devra être rapporté en point de collecte spécifique (distributeurs ou déchèteries).



Retrouvez des informations complémentaires sur [www.eco-systemes.fr](http://www.eco-systemes.fr)

## LES PILES

### Collecter ses piles, c'est facile!

Toutes les piles et petites batteries usagées se recyclent, y compris les piles rechargeables. Rapportez-les dans nos déchèteries ou dans l'un des 30 000 points de collectes Corepile.

### Recycler ses piles, c'est utile!

Jusqu'à 80 % des métaux contenus dans les piles et petites batteries sont extraits et réutilisés dans l'industrie.

Retrouvez des informations complémentaires sur [www.corepile.fr](http://www.corepile.fr)



Sur **100 piles** utilisées



OBJECTIF : **NE PAS JETER**      OBJECTIF : **RECYCLER PLUS**

**DÉCHETS DANGEREUX**

Les contenants doivent impérativement être fermés.

## LES DÉCHETS DANGEREUX

### Les bidons de pétrole

Déposez-les en déchèterie, ils ne sont pas acceptés dans le sac jaune

### Les lampes et néons

Déposez-les en déchèterie ou en magasin distributeur, dans les bacs de recyclage dédiés.

**Particuliers :** pour connaître le point de collecte le plus proche de chez vous ou pour plus de renseignements, connectez-vous sur [www.malampe.org](http://www.malampe.org)

**Professionnels :** pour tout complément d'information, connectez-vous sur [www.recylum.com](http://www.recylum.com)



Une fois usagés, **les produits chimiques ménagers** que vous utilisez chez vous peuvent être **dangereux pour votre santé et votre environnement**.

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, ils ne vont ni dans la poubelle, ni dans les canalisations, **mais nécessitent une prise en charge spécifique**.

Alors : faites le tri et **déposez vos déchets chimiques en déchèterie**, EcoDDS assure leur collecte et leur traitement sécurisé.

Informations complémentaires sur [www.ecodds.com](http://www.ecodds.com)





## LES EMBALLAGES À RECYCLER



Emballages métalliques



Bouteilles, bidons et flacons en plastique



Petits cartons et cartonnettes



Briques alimentaires



- ✓ Bien vider.
- ✓ Laisser les bouchons vissés.
- ✓ Essayer de les aplatis.
- ✓ Ne pas imbriquer les emballages de matières différentes.

## LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS



Autres déchets en plastique



Déchets souillés



Barquettes en plastique et polystyrène



Vaisselle (verre, porcelaine, plastique...)



- ✓ Ne pas jeter les déchets verts de jardin, les équipements électriques et électroniques dans le sac noir, mais les apporter à la déchèterie.

## TOUS LES PAPIERS



Livres, cahiers, catalogues, annuaires



Journaux, magazines, publicités, prospectus



Toutes les enveloppes, courriers, feuilles de papier



- ✓ Enlever les films en plastique.
- ✓ Ne pas mettre de cartons, de papiers alimentaires et de mouchoirs.

## LE VERRE RECYCLABLE



Bouteilles



Pots et bocaux



- ✓ Bien vider.
- ✓ Enlever les bouchons et couvercles.
- ✓ Ne pas mettre la vaisselle, les vitres, miroirs.

## LES DÉCHETS FERMENTESCIBLES



- ✓ Ne pas mettre de viande, de poisson ou d'os.
- ✓ Alternier les couches et aérer avec des trous assez profonds.



Épluchures (fruits et légumes), restes de repas d'origine végétale



Tontes de pelouse et feuilles mortes (petites quantités)\*



Sachets de thé, marc et filtres à café



Petits branchages broyés\*



Fleurs fanées

\* Pour les déchets verts (tonte, feuilles, branchages), si vous ne pouvez pas composter, déposez-les en déchèterie.

## Les horaires

DÉCHÈTERIES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
<b>Azay-le-Rideau</b> ZA La Loge ☎ 02 47 45 43 88	FERMÉE 13h30 - 18h00	09h00 - 12h00 13h30 - 18h00	09h00 - 12h00 13h30 - 18h00	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00	09h00 - 12h00 13h30 - 18h00
<b>Rivarennas</b> ZI de la Gare ☎ 02 47 95 58 10	FERMÉE 13h30 - 18h00	FERMÉE	09h00 - 12h00 FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00	09h00 - 12h00 FERMÉE
<b>Saché</b> ZA La Châtaigneraie ☎ 02 47 73 25 52	09h00 - 12h00 FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00	FERMÉE	09h00 - 12h00 FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00
<b>Chinon</b> Route de Huïsmes ☎ 02 47 98 06 56	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h30	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30	FERMÉE 13h30 - 18h30	FERMÉE 13h30 - 18h30	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30
<b>La-Roche-Clermault</b> ZI La Pièce des Marais ☎ 02 47 95 96 34	FERMÉE	09h00 - 12h00 FERMÉE	09h00 - 12h00 FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30
<b>Savigny-en-Véron</b> ZI Le Saugey ☎ 02 47 58 94 19	FERMÉE 13h30 - 18h30	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30	FERMÉE 13h30 - 18h30	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h30	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30
<b>Noyant-de-Touraine</b> ZA La Justice ☎ 02 47 65 88 27	FERMÉE 13h30 - 18h30	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h30	FERMÉE 13h30 - 18h30	FERMÉE 13h30 - 18h30	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30
<b>Ports-sur-Vienne</b> Les Maisons rouges ☎ 02 47 65 01 06	08h00 - 12h00 FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30	FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00 FERMÉE
<b>L'Île Bouchard</b> Rue Saint-Lazarre ☎ 02 47 97 02 14	FERMÉE 13h00 - 18h00	FERMÉE	08h00 - 12h00 13h00 - 18h00	FERMÉE	08h00 - 12h00 13h00 - 18h00	08h00 - 12h00 13h00 - 18h00
<b>Richelieu</b> ZA Champigny-Richelieu ☎ 02 47 58 27 74	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00	9h00 - 12h00 13h30 - 18h00	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00	09h00 - 12h00 13h30 - 18h00
<b>Cinq-Mars-la-Pile</b> ZI de l'Europe ☎ 02 47 96 56 86	FERMÉE 14h00 - 18h00	FERMÉE	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00	FERMÉE	FERMÉE 14h00-18h00	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00



Vous avez accès à toutes les déchèteries de votre communauté de communes.

## Les déchets acceptés

	Gravats inertes	Déchets verts	Ferrailles	Cartons	Bois brut (non traité)	Tout-venant	DSE* Ampoules**	Piles	Déchets toxiques et dangereux***	Huile de vidange, filtres, batteries	Cartouches d'encre, radiographies	Emballages en verre	Papiers	Textiles Linges, Chaussures	Autres
<b>Azay-le-Rideau</b>	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	---
<b>Rivarennas</b>	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	---
<b>Saché</b>	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	---
<b>Chinon</b>	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	---
<b>La-Roche-Clermault</b>	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	---
<b>Savigny-en-Véron</b>	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Huile de friture
<b>Noyant-de-Touraine</b>	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	---
<b>Ports-sur-Vienne</b>	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✗	---
<b>L'Île Bouchard</b>	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	---
<b>Richelieu</b>	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	---
<b>Cinq-Mars-la-Pile</b>	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	---

\*Appareils électriques et électroniques. \*\*Basse consommation.

\*\*\* Peintures, acides, bases, solvants, aérosols non vidés, produits phytosanitaires et néons.

### RAPPELS



Même à l'intérieur des véhicules



Tous les dépôts sauvages feront l'objet d'un signalement (cf. ARTICLE R 632-1 du Code Pénal - Extrait)



Respect des consignes données par l'agent d'accueil



Interdiction de monter sur les garde-corps et de descendre dans les bennes



Que faire de mon déchet ? Avant de jeter un objet ou un matériau, il est recommandé de se demander si son état ne permettrait pas de lui assurer une seconde vie !

**Sac jaune** (emballages à recycler)

**Conteneur bleu** (papiers)

**Conteneur vert** (verre)

**Composteur** (déchets fermentescibles)

**Bac gris ou sac noir<sup>1</sup>** (ordures ménagères)

**Déchèterie**

**Distributeur, magasin** (reprise 1 pour 1)

**Don ou vente**

**Autres**



## A

AÉROSOLS PLEINS ●

AÉROSOLS VIDES → cosmétiques et alimentaires ●

AÉROSOLS AUTRES ●

ANNUAIRES ●

AMIANTE → plaques en fibrociment... **Centres spécialisés**

AMPOULES ● **Magasins distributeurs**

## B

BAG IN BOX "FONTAINE À VIN" ● **le carton** ● **la poche**

BALAYURES ●

BARQUETTES ALUMINIUM VIDES ●

BARQUETTES DE JARDINAGE, POTS DE FLEURS ● ●

BARQUETTES EN PLASTIQUE, POLYSTYRÈNE ●  
→ viande, légumes, glace...

BATTERIES DE VOITURE ● **Certains garagistes**

BIDONS VIDES → combustible, pétrole... ●

BOCAUX EN VERRE ●

BOIS ●

BOÎTES À CAMEMBERT EN BOIS ●

BOÎTES À CAMEMBERT EN CARTON ●

BOÎTES DE CONSERVE VIDES ●

BOÎTES À ŒUFS EN CARTON ●

BOÎTES À ŒUFS EN PLASTIQUE OU POLYSTYRÈNE ●

BOÎTES MÉTALLIQUES → thé, café, biscuits... ●

BOUCHONS EN PLASTIQUE ● **Associations**

→ dans le sac jaune: vissés sur les bouteilles

BOUCHONS AUTRES MATIÈRES ●

BOUTEILLES EN VERRE → sans bouchon ●

BOUTEILLES EN PLASTIQUE ●

BOUTEILLES DE GAZ ● **Point de vente de la marque de votre bouteille**

BRIQUES ALIMENTAIRES → lait, jus de fruits, soupe... ●

## C

CANETTES MÉTALLIQUES VIDES ●

CAPSULES DE CAFÉ OU THÉ EN ALUMINIUM ● **Voir les points de collecte du fournisseur**

CARTONNETTES → *entourage de yaourts* ●

CARTONS D'EMBALLAGES (propres et souillés)  
→ céréales, médicaments, boîtes à pizza... ●

CARTONS → gros volume ●

CARTOUCHES D'ENCRE ET TONER ● ●

CATALOGUES ●

CENDRES DE CHEMINÉE → en petite quantité dans le composteur ● ●  
→ dans le bac noir - si vous ne possédez pas de composteur ou de jardin

CD, DVD, CASSETTES, VHS ● **Associations**

CHAUSSURES ● **Bornes à textiles ou associations**

COUCHES CULOTTES ●

COUVERCLES EN MÉTAL DES POTS EN VERRE ●

CUBITAINERS EN PLASTIQUE ●

## D

DÉCHETS DE SOIN OU DASRI → aiguilles, seringues... **Certaines pharmacies**

→ dans les pharmacies agréées par DASTRI - Renseignements sur: [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)  
et Points de collectes sur: [nous-collectons.dastri.fr](http://nous-collectons.dastri.fr)

DÉCHETS VERTS → tonte, feuilles, branchage... ● ●

DOSETTES À CAFÉ EN PLASTIQUE ●

## E

ÉCRANS → télévision, ordinateurs... ● ● ● ●

ÉLECTROMÉNAGER → petit et gros ● ● ● ●

EMBALLAGES DE CAFÉ ●

ÉPLUCHURES ● ●

→ dans le bac noir - si vous ne possédez pas de composteur

## F

FERRAILLES ●

FILMS EN PLASTIQUE → autour des revues, prospectus, packs d'eau... ● ●

FILTRES À CAFÉ ET DOSETTES SOUPLES → avec marc de café? ● ●

FLACONS DE PRODUITS D'ENTRETIEN EN PLASTIQUE → vides ●

FLACONS DE PRODUITS D'HYGIÈNE EN PLASTIQUE → vides ●

FLEURS FANÉES ● ● \*

\* dans le bac noir (en petite quantité) - si vous ne possédez pas de composteur

# - G -

- GRAVATS ●
- GOBELETS EN CARTON ●
- GOBELETS EN PLASTIQUE ●

# - H -

- HIFI, VIDÉO ●●●
- HUILES DE VIDANGE ●

# - R -

- RADIOGRAPHIES ●
- RECHARGES EN PLASTIQUE → produits d'entretien et d'hygiène ●
- RÉSIDUS, POUSSIÈRES ●
- RESTES DE REPAS → végétal ●\*
- \* dans le bac noir - si vous ne possédez pas de composteur
- RESTES DE REPAS → autre ●

# - J -

- JOUETS ●●\*
- \* les jouets électriques et électroniques peuvent être récupérés par le magasin qui vous en vend un neuf
- JOURNAUX ●

# - L -

- LECTEURS CD, DVD ●●●
- LINGE ● **Bornes à textiles ou associations**
- LINGETTES ●
- LITIÈRES D'ANIMAUX ●

# - S -

- SACHETS DE THÉ ET TISANE ●●\*
- \* dans le bac noir - si vous ne possédez pas de composteur
- SACS EN PAPIER ●
- SACS EN PLASTIQUE ●●
- SOLVANTS ●

# - M -

- MAGAZINES ●
- MASQUES JETABLES ●
- MATELAS ●●
- MÉDICAMENTS → sans ou avec son carton d'origine **Pharmacies\***
- \* dans toutes les pharmacies
- MIROIRS ●●
- MOQUETTE ●
- MOUCHOIRS EN PAPIER ●



# - T -

- TÉLÉPHONE ●● **Magasins distributeurs**
- TEXTILE → vêtements... **Bornes à textiles ou associations**
- TISSUS SOUILLÉS ●
- TONTE DE PELOUSE ●●
- TUBES EN PLASTIQUE → dentifrice, crème, mayonnaise... ●



# - N -

- NÉONS, TUBES FLUORESCENTS ● **Magasins distributeurs**

# - P -

- PAPIERS → de bureau, prospectus ●
- PAPIERS ABSORBANTS → essuie-tout, serviettes en papier blanc ●
- PAPIER CADEAU ●
- PAPIERS GRAS, SALES ●
- PAPIERS PEINTS ●●
- PEINTURES ET POTS VIDES ●
- PILES ● **Magasins distributeurs**
- PLASTIQUES EMBALLANT LES ALIMENTS ●
- PNEUS ●
- POLYSTYRÈNES ●●
- POTS EN PLASTIQUE → fleurs, yaourts, crèmes fraîches... ●
- POTS EN TERRE → fleurs... ●
- POTS EN VERRE → sans couvercle ●
- PRODUITS DANGEREUX + LEURS EMBALLAGES → vides ou non ●
- PROSPECTUS ●

# - V -

- VAISSELLE → en verre, porcelaine... ●●\*
- \* pour un gros volume
- VAISSELLE JETABLE EN CARTON → souillée ●
- VAISSELLE JETABLE EN PLASTIQUE ●
- VERNIS → bricolage ●
- VÉGÉTAUX ●●
- VÊTEMENTS **Bornes à textiles ou associations**
- VITRES ●



Pour toute question ou complément d'information, contactez-nous :

[www.smictom.com](http://www.smictom.com)

0 800 196 595 **Service & appel gratuits**



# FOCUS SUR...

## LA BENNE « TOUT VENANT »

Actuellement, **8 500 tonnes de « tout-venant » issues de nos 11 déchèteries sont traitées en moyenne par an.**

Depuis plusieurs mois, notre prestataire COVED, qui exploite nos 11 sites subit un accroissement des contrôles pour la gestion et l'enfouissement des déchets issus des bennes « tout-venant » dans l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) situé à Chanceaux-Près-Loches.

Toutes ces installations subissent une nette augmentation des contrôles de la DREAL avec une application très stricte des réglementations.

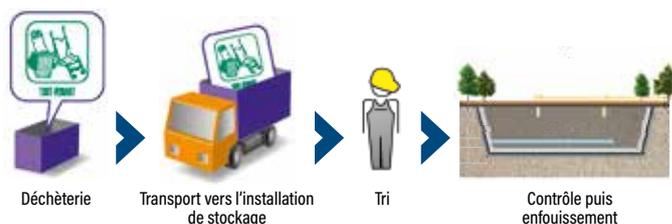
Afin de respecter les textes législatifs et réglementaires inhérents à l'exploitation de ce type de site, tous déchets qui ne seraient pas strictement des déchets dits ultimes (c'est à dire non-valorisables) pourront faire l'objet de sanctions financières s'ils sont déposés dans la benne à « tout-venant ».

**En effet, si des déchets dits « valorisables ou non ultimes » comme un carton ou un bidon en plastique se retrouvent dans la benne « tout-venant », cette dernière sera alors soumise à une pénalité de 150 €/t par les services de l'Etat.**

### TOUT-VENANT

**Vieux meubles, revêtements de sols intérieurs, plâtre, isolants, moquette, verre (fenêtre, miroir), etc.**

#### ► Enfouissement en installation de stockage



#### — Déchets interdits

► **amiante, pneus\*, ordures ménagères...**

*Certains déchets ne sont pas acceptés en déchèterie.  
\*Adressez-vous aux distributeurs.*



**Les sacs fermés sont interdits ! Il faudra impérativement les ouvrir afin que le gardien puisse juger et valider le contenu.**

L'agent de déchèterie oriente les usagers dans leur geste de tri mais ne peut pas contrôler systématiquement chaque usager qui jette dans la benne à tout-venant.

C'est pourquoi, il a été nécessaire pour le SMICTOM d'intégrer la prestation de tri du tout-venant. Il s'agit d'une prestation de tri avant stockage sur la plate-forme COVED de Chanceaux-Près-Loches pour respecter la notion de déchet ultime. Cette prestation garantit alors l'absence de déchets valorisables ou non-conformes dans les apports destinés à l'enfouissement et ainsi certifie leur conformité réglementaire.

### CETTE OPÉRATION SE DÉROULE EN 5 ÉTAPES :

1

**Réception des bennes** de déchèteries dans une logette dédiée à proximité du centre de stockage.

2

**Tri à la pelle mécanique des éléments valorisables** tels que le bois, les cartons ou autres déchets métalliques.

3

**Retrait des déchets non conformes** tels que les déchets dangereux, qui feront l'objet d'une refacturation séparée.

4

**Envoi à l'enfouissement des déchets ultimes restants.**

5

**Suivi administratif avec estimation du taux de valorisables.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, ce tri supplémentaire s'est généralisé sur l'ensemble des déchèteries, nous avons donc **un coût additionnel de 25.50 € HT/t pour le tri du « tout venant »** ce qui a engendré une **hausse de 12.1%** (Taxe Générale sur les Activités Polluantes incluse) du coût de traitement du tout-venant.

*Nous comptons sur chacun pour respecter les consignes de tri !*



# QUELQUES CHIFFRES SUR LES DÉCHÈTERIES

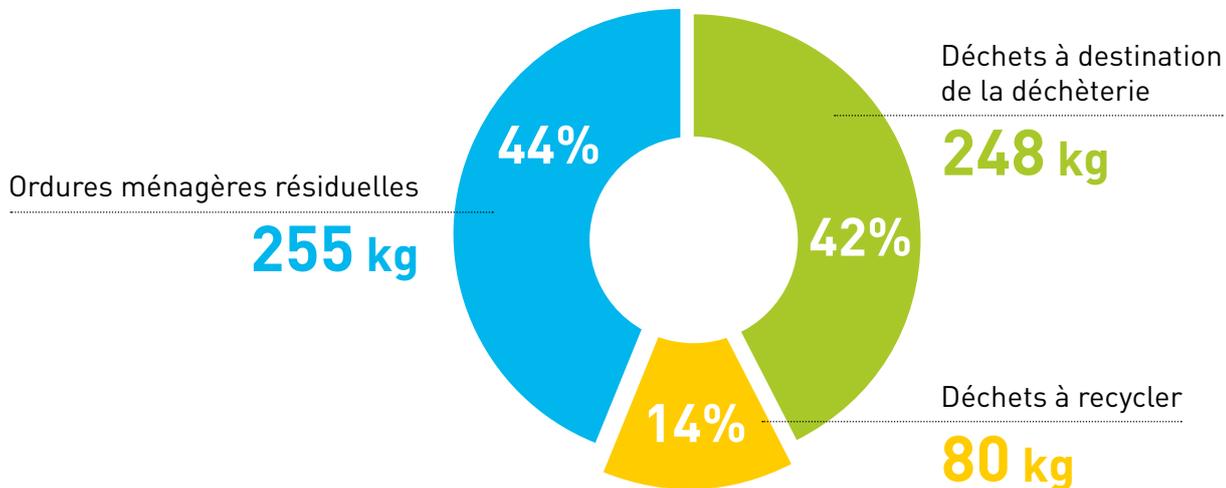
## EN FRANCE

En 2017, chaque français a généré environ **583kg par an de déchets ménagers et assimilés** (déblais et gravats compris).

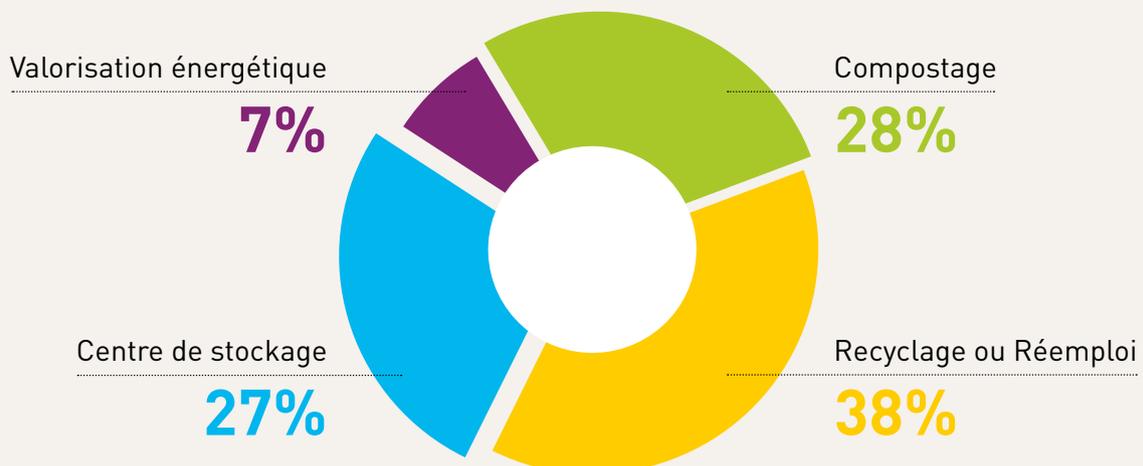
Tous ces déchets se répartissent selon les catégories suivantes.

Source SINOE Déchets 2017-module statistique

Répartition des déchets ménagers et assimilés : **583 kg/hab/an**



Que deviennent les 248 kg de déchets apportés en déchèterie ?



# SUR LE TERRITOIRE DU SMICTOM

## Zoomons maintenant sur des chiffres des déchèteries du SMICTOM.

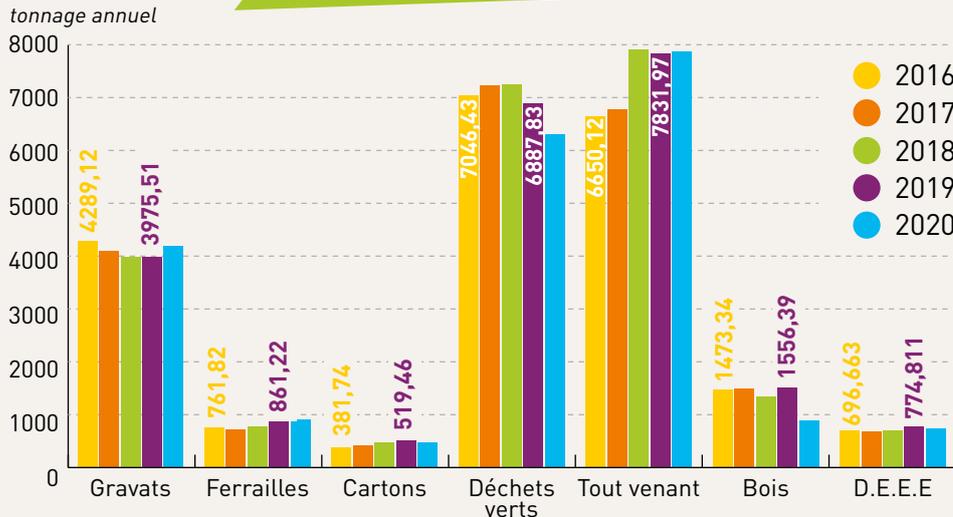
Les déchets récupérés en déchèteries sont triés et pour la plupart valorisés.

**Il ne faut pas oublier que le geste de tri est important et indispensable.**

Pourtant, la gestion des déchèteries génère un fort coût qui est répercuté sur les cotisations des usagers en plus des frais de collecte et de traitement (Centre de tri et Usine de Valorisation Energétique).

La population augmente, mais aussi et surtout les tonnages et les coûts.

## L'évolution du tonnage réceptionné sur nos déchèteries



Nous constatons des tonnages assez similaires depuis 2016 sur la plupart des flux, excepté pour le « tout-venant » qui est d'ailleurs le flux qui coûte le plus cher au SMICTOM, comme à toutes les collectivités de déchèteries.

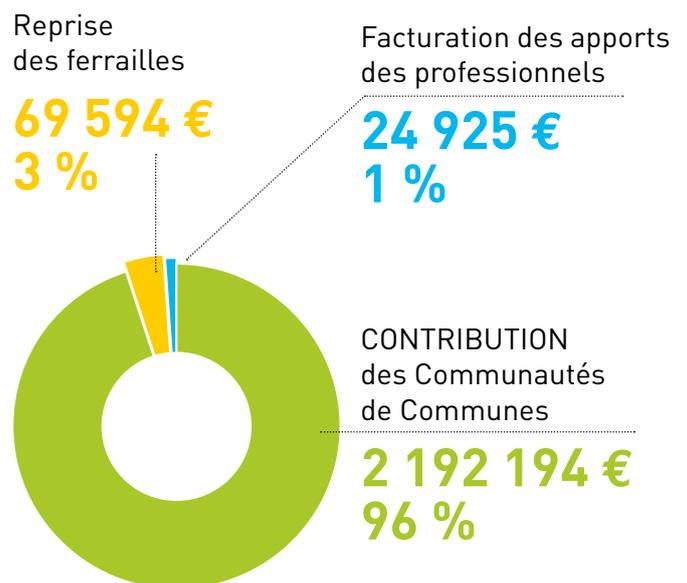
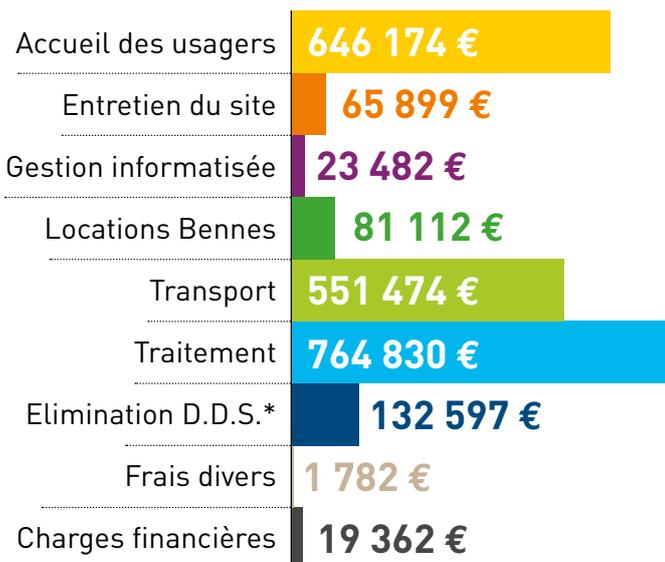
Il sera donc indispensable de travailler davantage sur ce flux pour y extraire des déchets encore réutilisables ou valorisables comme le mobilier par exemple.

Les dépenses sont nombreuses pour les déchèteries et bien loin de pouvoir être compensées par les recettes comme vous le verrez ci-dessous.

## Postes de dépenses pour les déchèteries

## Recettes perçues

MONTANTS EXPRIMÉS EN € HT /AN SUR L'ANNÉE 2020



\* Déchets Diffus Spécifiques



Pour plus de lisibilité, nous avons arrondi les montants mais nous retrouvons un équilibre parfait entre les dépenses et les recettes grâce aux contributions majoritairement.



# APPEL À VOLONTAIRES POUR COMPOSTAGE COLLECTIF



Projet initié par le SMICTOM du Chinonais en partenariat avec le CPIE Touraine Val de Loire (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)

## PARCE QUE NOUS SOMMES DES VOISIN'PLIQUÉS... NOUS COMPOSTONS ENSEMBLE !

### Le compostage collectif, ça consiste en quoi ?

Composter collectivement, c'est partager des composteurs avec ses voisins, dans son quartier. Tous font nettement diminuer le poids de leurs ordures ménagères résiduelles en valorisant leurs déchets fermentescibles. Une fois le processus finalisé, chacun des utilisateurs peut récupérer du compost (de qualité). Chaque point collectif est composé de 3 bacs aux fonctions différentes.

### Qui peut y participer ?

Des voisins sensibilisés et motivés !

Si vous habitez un immeuble, une résidence, un lotissement ou un centre-bourg, et qu'avec vos voisins vous souhaitez profiter d'un espace commun pour valoriser vos déchets fermentescibles, cette aventure est pour vous.

Les principaux facteurs de réussite des projets de compostage de quartier sont l'implication et la motivation de chaque foyer participant. C'est pourquoi il est essentiel de désigner deux habitants bénévoles qui seront formés par le CPIE et serviront de relais.



### Qui valide, organise et gère le point de compostage ?

C'est le SMICTOM qui valide la faisabilité du point de compostage collectif en partenariat avec la commune et/ou le bailleur (selon l'implantation et l'aménagement du point).

Le CPIE organise et gère le point de compostage en collaboration avec les personnes relais.

### HALTE AUX IDÉES PRÉCONÇUES SUR LE COMPOSTAGE :

- ▶ Un composteur bien géré ne sent pas.
- ▶ Un composteur n'attire pas de rongeurs ou autres animaux, si les apports restent à 100% d'origine végétale.

▶ Pour tout renseignement, contactez le SMICTOM au **0 800 196 595** Service & appel gratuits

## PRINTEMPS 2021 - Distributions de composteurs

Les animatrices du SMICTOM assureront des permanences de distributions de composteurs dans les bureaux du SMICTOM, 24 place Jeanne d'Arc à CHINON :

- Le mardi 15 juin ..... de 09h30 à 12h30
- Le mercredi 23 juin ..... de 09h30 à 12h30
- Le jeudi 1er juillet ..... de 14h30 à 17h30
- Le vendredi 09 juillet ..... de 09h30 à 12h30
- Le jeudi 15 juillet ..... de 09h30 à 12h30
- Le mardi 27 juillet ..... de 14h30 à 17h30
- Le mercredi 11 août ..... de 09h30 à 12h30
- Le jeudi 26 août ..... de 14h30 à 17h30
- Le lundi 06 septembre ..... de 14h30 à 17h30
- Le vendredi 24 septembre ..... de 09h30 à 12h30
- Le mardi 05 octobre ..... de 09h30 à 12h30



**Réservation obligatoire, sur le site internet ou par téléphone, au plus tard la veille avant 12h. Règlement sur place par chèque ou en espèces.**

**Afin de respecter la réglementation sanitaire actuelle, nous n'acceptons qu'une personne à la fois dans l'enceinte du SMICTOM et nous limitons les réservations à 10 personnes par date.**

### Composteur en plastique

**Composteur :**  
345 litres - H 89 cm et L 76 cm  
**Kit :** composteur + bio-seau (7 litres) + bâton aérateur



Seul  
**20€**

Le KIT  
**23€**

### Composteur en bois

**Composteur :**  
305 litres - H 75 cm et L 70 cm  
**Kit :** composteur + bio-seau (7 litres) + bâton aérateur



Seul  
**25€**

Le KIT  
**28€**





# CAMPAGNE DE RÉCUPÉRATION DES PNEUS DE VÉHICULES LÉGERS



Afin de pallier l'impossibilité actuelle de collecter les pneus en déchèterie, le SMICTOM a décidé de proposer une campagne de récupération des pneus sur chacune des 4 communautés de communes adhérentes.

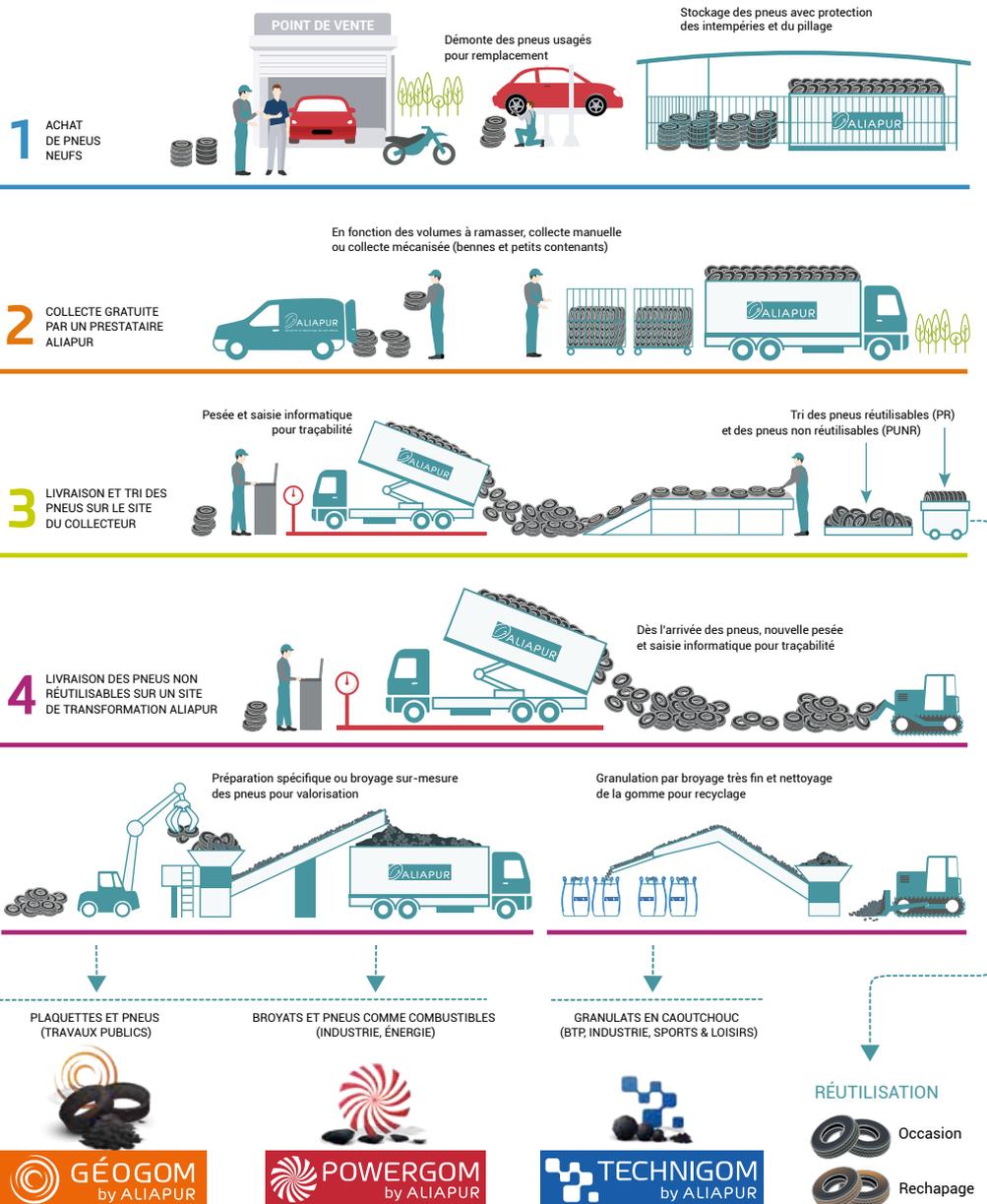
**Seuls les particuliers seront acceptés pour déposer un maximum de 10 pneus déjantés de véhicules légers par jour de récupération.**

Présentez-vous directement à l'agent sur place, qui fera le tri entre les pneus recyclables et ceux qui ne peuvent pas rentrer dans la filière de recyclage.

Pour infos, la contribution pour un pneu de tourisme est de 1,22 € à l'achat et seuls **ceux recyclables sont repris gratuitement** par la filière ALIAPUR.

**Les pneus qui ne rentrent pas dans la filière eux, coûtent 380 € la tonne au SMICTOM** (traitement hors collecte).

## Le recyclage des pneus, comment ça marche ?



**Seuls les pneus de véhicules légers (autos, motos, scooters, mobylettes) et déjantés seront récupérés (même les pneus abîmés ou coupés)**

**Horaires identiques de 09h30 à 17h00 (en continu) :**

### À Chinon

► **Le 05 juin 2021**  
**(campagne déjà réalisée)**

Terrain juste en face de la déchèterie  
Route de Huismes

### À Cinq Mars la Pile

► **Le 12 juin 2021**  
Près des services techniques  
Rue de l'Europe

### À L'Île Bouchard

► **Le 19 juin 2021**  
Lieu-dit la gare

### À Azay-le-Rideau

► **Le 26 juin 2021**  
Sur le parking de la salle polyvalente Auguste RODIN  
Rue Gustave Eiffel

**Exclusivement pour les habitants et particuliers du territoire du SMICTOM**  
(Présentation de la carte d'accès en déchèterie ou d'un justificatif de domicile obligatoire)

**Gratuit et sans réservation**

**Mais limité à un dépôt maximum de 10 pneus**



**Les pneus de professionnels, de poids lourds, agricoles ou de vélos seront refusés.**



# COLLECTE



## Calendrier des prochains reports de collecte

COLLECTES HABITUELLES						
Jours fériés 2021	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Mercredi 14 juillet</b> (Fête nationale)	collecte du lundi 12/07 maintenue	collecte du mardi 13/07 maintenue	collecte du mercredi 14/07 décalée au jeudi 15/07	collecte du jeudi 15/07 décalée au vendredi 16/07	collecte du vendredi 16/07 décalée au samedi 17/07	collecte du samedi 17/07 maintenue
<b>Lundi 1<sup>er</sup> novembre</b> (Toussaint)	collecte du lundi 1 <sup>er</sup> /11 décalée au mardi 02/11	collecte du mardi 02/11 décalée au mercredi 03/11	collecte du mercredi 03/11 décalée au jeudi 04/11	collecte du jeudi 04/11 décalée au vendredi 05/11	collecte du vendredi 05/11 décalée au samedi 06/11	collecte du samedi 06/11 maintenue
<b>Mercredi 11 novembre</b> (Armistice 1918)	collecte du lundi 09/11 maintenue	collecte du mardi 10/11 maintenue	collecte du mercredi 11/11 décalée au jeudi 12/11	collecte du jeudi 12/11 décalée au vendredi 13/11	collecte du vendredi 13/11 décalée au samedi 14/11	collecte du samedi 14/11 maintenue

### RAPPEL IMPORTANT :

Les collectes ne sont pas assurées les jours fériés.  
Toutes les collectes sont décalées d'une journée, et ceci seulement à partir du jour férié.  
Excepté pour les collectes du samedi qui sont maintenues.

### ATTENTION !

Les horaires de collecte peuvent varier, il est donc indispensable de sortir les bacs :  

- la veille après 20h00 pour les collectes du matin,
- avant 11h00 pour les collectes de l'après-midi.

 Les bureaux et les déchèteries du SMICTOM sont toujours fermés les jours fériés.

## LE JEU DES DIFFÉRENCES 11

Le SMICTOM gère 11 déchèteries, alors trouvez ici les 11 différences !

Solution : la carte de déchèterie, le picto bois sur la benne, la couleur de la colonne de verre, le picto déchèterie, la benne de vêtements, la couleur d'une des voitures, les tuyaux dans les déchets verts, le logo sur Tritoo, le mot « déchèterie », le bonhomme sur la parcelle « dons » un arbre.



### JOURNAL DU SMICTOM n°57

Journal d'information trimestriel



[www.smictom.com](http://www.smictom.com)



Rejoignez-nous sur Facebook !

0 800 196 595 Service & appel gratuits

• **Édition** : SMICTOM du Chinois (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) 24, place Jeanne d'Arc - 37500 Chinon - Tél 02 47 93 22 05 - [smictomduchinoisais@smictom.com](mailto:smictomduchinoisais@smictom.com)  
 • **Directeur de la publication** : Philippe MASSARD, Président du SMICTOM du Chinoisais  
 • **Rédacteur en chef** : Aurélie CADEAU  
 • **Conception et réalisation** : © JTS conseils - 02 47 41 05 55 • [www.jtsconseils.com](http://www.jtsconseils.com)  
 • **Photogravure et Impression** : Les Presses de Touraine - 02 47 66 64 10.  
 Imprimé sur du papier 100% recyclé. Le support est imprimé dans un atelier certifié